Masterplan Table Ronde 3:

« L'accompagnement/la stabilisation lorsque la personne en a besoin, logement, hébergement, ayant droit, pénurie travailleurs sociaux »

A. QUESTION LOGEMENT:

 Quotas: Etablir des quotas d'accès obligatoire au sein de chaque AIS et SISP, et parmi le nombre de logement disponible un quota soit attribué aux sans-abris, impliquer le secteur afin de définir le critère d'identification d'un « sans-abris » selon les références de catégorie Etos

NB : Le secteur selon l'ordonnance du secteur sans abrisme agréer par la COCOM, COCOF, ++VG.

- 2. Augmenter l'offre de l'accompagnement si une personne a besoin
- 3. Renforcer les moyens de contrôler des discriminations, grille de référence de loyers modérés

B. QUESTION HEBERGEMENT:

- 1. Inciter les secteurs concernés à automatiser des solutions d'hébergement transitoire pour les sortants d'institution.
- 2. Augmenter les contrôles et l'application des réquisitions des immeubles vides.

C. QUESTION DES RESSOURCES HUMAINES (PENURIE) Axes de réponses à opérationnaliser

Proposition 1: VOLONTARIAT (avec formation et encadrement/non salarié, défrayé)

- Stratégie de valorisation Volontariat (sortie de bénévoles faute de mieux ou en remplacement)
- « Réserve Régionale de volontariat professionnalisés » ex : pompiers volontaires (avec diplômes santé-social) avec possibilités de détachement/mise à disposition (situation de crise/situation d'accompagnement durant une période spécifique projet) matching et outil régional.

PROPOSITION 1 BIS : « massifier la Pair-aidance » (salarié) :

- Une formation qualifiante RBC (mixte Université-SecteurPublic COCOM/COCOF/VGC-Associatif) permettant contenu de formation (légal, paysage aide, ...), mise en confiance opérationnalisation et favorisant l'entrée en équipe (fluidité et point de contact)
- Formation de la pair de la pair aidante dans l'équipe.
- matching et outil régional.

PROPOSITION 1 TER : Valorisation des Travailleur salariés avec ouverture et sécurisation



- Contrats de travail : généralisation de tout projet social aide/hébergement sur base annualisée (« exit saisonnier » ex Refugee Medical Point). Attention p Avec référentiel de formation/diplôme mais avec ouverture des profils (de l'ouvrier à professions social santé – pas seulement logique AS)
- D. QUESTION DE L'ACCES DROITS : Axes de réponses à opérationnaliser

PROPPOSITION 2 : Automatisation/facilitation accès aux droits

- Meta (combat memoranda)
 - Sortie taux cohabitant (individualisation)/régularisation sans papier (méta)
- Dans l'attente du méta les axes suivants à opérationnaliser :
 - Avec statut sans-abri : « suppression art 65 territorial » et portabilité de la demande ouverture et ensuite contrôle via BCSS on sait la situation de la personne => « régionalisation » : avoir une antenne régionale CPAS spécifique sans-abrisme. (et 0800 d'accès)
 - o SPOC spécifique sans-abrisme avec permanence dédiée dans les 19 CPAS.
 - Ouverture revenus remplacement CPAS : en absence/attente de réforme => Décision CPAS 1 mois : au-delà attribution décision positive (si délais non-respecté => contrôle via « testing » via agence indépendante)
 - AMU = recommandations MDM
 - Dettes : automatisation de la proposition de guidance budgétaire (=> mettre d'office en médiation dette) sur proposition.

PROPOSITION 3 : dans tous centre tous les enfants à scolarisés et obligation de référencement vers « structures ATL et vacances enfants-jeunes » avec adhésion de la personne/famille

PROPOSITION 4 : Pour toute post-institution sans solution long terme => avec signalement : amende (mesures Norvégienne). = Attribution d'une responsabilité sociétale à l'hôpital.